

Vendredi 23 avril 1965

Coopération technique avec le Pérou: contribution fédérale de 1 800 000 fr.- à une action multiple de développement agricole, 1ère période.

Département politique. Proposition du 9 avril 1965 (annexe).
 Département des finances et des douanes. Rapport-joint du
 22 avril 1965 (adhésion).
 Département de l'économie publique. Rapport-joint du 21 avril
 1965 (adhésion).

Conformément à la proposition et d'entente avec le département des finances et des douanes et le département de l'économie publique, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. Un crédit de 1 800 000.- fr. est ouvert, en vertu de l'article 2, lettre d, de l'arrêté fédéral prorogeant la coopération technique de la Suisse avec les pays en voie de développement, du 10 décembre 1964, pour une oeuvre de coopération technique avec le Pérou dans le domaine du développement agricole.

2. Les services du délégué du Conseil fédéral à la coopération technique sont responsables de l'exécution du projet.

3. Le délégué du Conseil fédéral à la coopération technique - ou, le cas échéant, l'ambassadeur de Suisse au Pérou - est autorisé à négocier et signer les accords-projets nécessaires.

Extrait du procès-verbal au département politique (en 20 exemplaires) pour exécution, au département des finances et des douanes et au département de l'économie publique (2 exemplaires à chacun) pour leur information.

Pour extrait conforme:
 Le secrétaire,

F. Weber

A u C o n s e i l f é d é r a l

Coopération technique avec le Pérou :
contribution fédérale de fr. 1'800'000.--
à une action multiple de développement
agricole, 1ère période

1. INTRODUCTION

L'Amérique du Sud n'a bénéficié jusqu'ici que d'une part relativement faible des crédits accordés par la Confédération au titre de la coopération technique. Il a donc été prévu d'accentuer notre aide à ce subcontinent et c'est dans cette tendance que s'inscrit le présent projet de coopération avec le Pérou dans le domaine agricole. Un accord-cadre de coopération technique entre la Suisse et le Pérou a d'ailleurs été signé le 9 septembre 1964.

Dans ce pays, la Confédération a déjà contribué à l'action privée "Le Valais vient au secours d'Ayaviri"; elle a mis en oeuvre un projet agricole à Sheque, elle a octroyé dix bourses à des étudiants agronomes de l'Université d'Ayacucho et a financé l'achat de bétail de race destiné à la station d'essais de cette même université. Enfin, elle a envoyé dans ce pays un expert agricole et un expert en tourisme. Au total, ces actions portent sur un montant de fr. 370'000.-- en chiffre rond.

La présente proposition concerne un projet d'ensemble articulé en plusieurs projets individuels géographiquement séparés les uns des autres. Pour les deux premières années d'exécution, cinq projets individuels seraient mis en oeuvre. Dès le début de la troisième année, suivant les résultats obtenus jusque-là, deux autres projets individuels pourront être ajoutés. La contribution de fr. 1'800'000.-- proposée ici ne vise donc que la mise à exécution de cinq projets individuels pendant les deux premières années. Cependant le chapitre ci-après décrira d'ores et déjà les sept projets individuels.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Cadre géographique et social

Ce projet résulte d'une série de demandes adressées à notre Ambassade à Lima. Cinq de ces demandes proviennent de communautés paysannes installées dans les Andes ou dans la forêt amazonienne, la sixième ayant été formulée par l'Université d'Ayacucho et la septième par le chef d'un plan d'irrigation de l'Etat péruvien.

C'est ainsi que le projet comporte sept points d'impact répartis dans les trois régions naturelles du pays: la côte désertique, les Andes avec leurs hauts-plateaux et la forêt vierge. Partout la mise sur pied d'une agriculture plus intensive s'avère d'une urgente nécessité, en raison de la rapide expansion démographique, que connaît le Pérou. Or actuellement, la production agricole tend au contraire à diminuer dans la région des hauts-plateaux à la suite de la répartition progressive des grandes propriétés entre les ouvriers agricoles peu qualifiés qui les travaillent, répartition qui d'ailleurs se réalise plus ou moins conformément au plan de réforme agraire. Dans la région de la forêt tropicale, c'est la raréfaction du gibier et la baisse de la demande du caoutchouc naturel qui place la population dans une situation critique.

2.2 Structure

Le projet d'ensemble étant articulé en sept projets localisés dans les différentes régions du pays, il jouit d'une certaine souplesse. D'envergure relativement réduite, les projets individuels permettront, au cours d'une première phase, de mesurer l'efficacité de notre coopération dans chacune des régions touchées, et par la suite, d'intensifier notre action là où les perspectives de succès sont les meilleures. D'une manière générale, cette méthode empirique paraît le mieux adaptée à la coopération technique dans le domaine agricole, compte tenu des expériences enregistrées jusqu'à cette date. En outre, ces différents points d'impact constitueront autant de champs d'observation et de sources d'informations qui pourront profiter à d'autres programmes de développement au Pérou et ailleurs.

- 3 -

Le programme destiné à des fonctionnaires d'autres ministères (économie, finances, etc.) prévoit plusieurs cours d'une durée de quelques semaines et conçus selon les besoins particuliers.

Le nombre des participants au programme principal est d'environ 20 par an. Un diplôme universitaire ou une expérience pratique considérable, qui sera vérifiée au cours d'un examen d'admission, sont les conditions d'entrée à l'Institut.

Selon les besoins, l'Institut continuera à fonctionner au-delà de la période initiale de trois ans. Il pourrait alors être financé entièrement avec les moyens locaux et plus particulièrement avec les moyens de l'Université.

IV. Financement

Le coût de l'Institut s'élèvera à environ fr. 1'600'000.-- pour l'installation et les trois premières années de fonctionnement. Les dépenses en monnaie locale seront partagées entre le Gouvernement de Trinidad et Tobago et l'Université des Indes occidentales. Ces dépenses s'élèvent à environ un million de francs et comprennent:

- les frais de location du bâtiment de l'Institut et les logements des professeurs suisses;
- les salaires du personnel enseignant local;
- les bourses pour des ressortissants de pays appartenant à l'Université des Indes occidentales;
- les frais de fonctionnement de l'Institut.

Du côté suisse, la contribution serait la suivante:

- salaires et autres frais du directeur de nationalité suisse et de 2 professeurs, pour une durée de trois ans	fr. 400'000.--
- contribution initiale à la bibliothèque de l'Institut	" 80'000.--
- bourses	" 80'000.--
- imprévus	" 50'000.--
	<hr/>
	fr. 610'000.--
	<hr/>

étendus; la plupart du temps, il était privé de soins adéquats et de protection contre les maladies tropicales.

Le présent projet fournit l'occasion d'éprouver la capacité de nos animaux dans des conditions plus favorables: affouragement plus intensif, soins appropriés sous surveillance d'un expert suisse, mesures sanitaires assurées par le chef du projet, vétérinaire de profession. Traité de la sorte, notre bétail a de fortes chances de se comporter d'une manière satisfaisante. Dans ce cas, un marché d'exportation pourrait peut-être s'ouvrir aux éleveurs suisses.

2.3.2 Accroissement de la production végétale

La présence d'animaux dans l'exploitation implique une production fourragère qui pourra être insérée dans un plan d'assolement. Par cette rotation, par une fumure convenable et par un meilleur choix des semences, les rendements des diverses cultures seront augmentés. En outre, des mesures seront prises en vue d'améliorer l'arboriculture.

2.3.3 Tendance à former des coopératives

Cette tendance se distingue à travers tout le projet. Notre service conseille la création de coopératives pour des motifs économiques et la population concernée y est favorable en raison de son mode de vie. Les Indiens du Pérou, qui représentent la grande majorité de cette population, ont en effet l'habitude de vivre et de travailler en communauté.

D'emblée des coopératives élémentaires sont prévues pour la garde des animaux de race. Elles seront complétées plus tard, dans la mesure du possible, par des coopératives d'achat et de vente.

2.4 Les caractéristiques propres à chacun des sept projets

Ces projets peuvent se grouper sous trois rubriques:

- le projet du désert
- les trois projets andins
- les trois projets de la forêt vierge.

2.4.1 Le projet du désert: San Lorenzo

Ce projet consiste à participer en matière d'élevage et de production laitière, à un plan d'irrigation du Gouvernement péruvien dans la plaine côtière du nord-ouest du Pérou.

Le plan d'irrigation s'étend déjà à 31'000 ha et en comptera 45'000 lorsqu'il sera entièrement aménagé. Il pourra alors faire vivre 2'200 colons avec leur famille. Dans l'assolement, à côté des superficies destinées aux cultures vivrières et aux cultures commerciales (coton, canne à sucre, riz), 12'000 ha seront réservés à la culture fourragère, celle-ci étant à la base de la production laitière. L'organisme péruvien compétent a fait parvenir des Etats-Unis 287 têtes de la race laitière "Brown Swiss", de haute productivité, et prévoit d'en acheter 3000 au total. Ces animaux seront placés en stabulation et seront nourris de fourrages fauchés et de sous-produits des cultures commerciales.

Les responsables péruviens demandent notre coopération technique à deux niveaux différents. D'abord, ils souhaitent être conseillés sur la planification et l'organisation de ce vaste programme d'élevage. Le chef du projet d'ensemble, expérimenté en la matière, pourra assumer ce rôle.

Arrivé sur sol péruvien, ce bétail de valeur ne saurait être négligé. Les Péruviens désirent qu'un éleveur suisse connaissant d'une manière approfondie les soins à donner aux vaches laitières, puisse remplir la fonction de vulgarisateur auprès des colons: ceux-ci n'ont aucune expérience du bétail laitier et même, pour beaucoup d'entre eux, aucune expérience du bétail en général. Un éleveur suisse qualifié, ayant déjà travaillé au Pérou, est disponible pour remplir cette deuxième fonction.

Le projet de San Lorenz n'est prévu que pour une durée de 3 ans.

2.4.2 Les projets andins: Ayacucho, Sheque, Huariaca

2.4.2.1 Ayacucho

Ici notre partenaire est l'Université d'Ayacucho spécialisée en agronomie et en économie rurale, qui a déjà bénéficié, bien

que d'une manière restreinte, de notre coopération technique. Une contribution fédérale lui a permis d'acheter quelques bovins d'élite pour sa station d'essais. Dix de ses étudiants, qui se spécialisent dans les questions relatives à la réforme agraire, ont reçu une bourse de la Confédération. Plusieurs d'entre eux, d'un niveau de formation excellent, seront appelés à venir s'adjoindre à nos experts suisses, afin d'être à même d'en assurer la relève le moment venu.

Cette université demande notre coopération pour sa station de recherche, dans les spécialités suivantes:

- cultures fourragères
- conservation des fourrages
- analyse des fourrages
- étude et analyse des sols.

Un technicien agricole suisse expérimenté dans ces travaux de recherche conduira les différents essais pour la durée du projet; il sera appuyé durant certaines périodes, par l'ingénieur agronome affecté au projet d'ensemble. Les résultats qu'on peut en attendre profiteront d'abord aux enseignants et aux étudiants de l'Université, puis à toute la région des hauts-plateaux et en particulier à nos deux autres projets andins.

2.4.2.2 Sheque

Mis en oeuvre dès septembre 1964, cette action de développement est désormais englobée dans le projet d'ensemble. Elle a pour but d'améliorer l'agriculture en général et plus spécialement l'élevage dans une haute vallée comptant dix villages.

Les participants péruviens à cette action sont d'une part dix communautés paysannes et d'autre part les Empresas Electricas Asociadas (E.E.A), société qui a construit des centrales hydroélectriques dans la vallée en question. En 1964, le projet se limitait à six villages; en 1965 les quatre autres villages de la vallée viendront s'y joindre.

Un certain nombre de réalisations ont déjà été obtenues: l'approvisionnement en eau a été notablement amélioré, l'installation de stations d'élevage est en cours tout comme la castration des

mauvais taureaux; une épidémie de fièvre aphteuse déclarée dans la vallée a pu être rapidement maîtrisée par vaccination. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'effort de notre expert sur place, un agriculteur suisse vivant au Pérou depuis de longues années. Les E.E.A., pour leur part, ont construit deux habitations pour les experts suisses. La participation péruvienne au projet est donc importante; jusqu'à présent elle est nettement plus élevée que la participation suisse.

Pour 1965, le programme prévu s'énonce comme suit :

- Envoi d'un jeune agriculteur de montagne pour seconder l'expert actuellement à l'oeuvre. Cette force supplémentaire est nécessitée par l'ampleur du travail, les 10 villages intéressés occupant 1000 ha de cultures et 60'000 ha de pâturages.
- Installation de 12 taureaux et 12 génisses suisses au centre d'acclimatation d'Opica, à 2300 m d'altitude, la plupart de ces animaux étant appelés à vivre plus tard entre 2900 m et 3600 m d'altitude.
- Répartition des animaux acclimatés, 8 taureaux et 4 génisses étant dispersés dans les villages du val de Sheque et les autres attribués à d'autres projets.
- Amélioration de production végétale.
- Contacts en vue de créer pour les 10 villages intéressés une coopérative qui devrait continuer, après le départ des experts suisses, l'oeuvre de développement actuellement entreprise.

2.4.2.3 Huariaca

Huariaca est la commune sur territoire de laquelle s'est construit le village Pestalozzi, sous la responsabilité de la "Schweizerische Indianermmission" (mission protestante). La communauté indienne de Huariaca et celle de Chinchán, la localité voisine, comptant ensemble 7000 habitants, demandent, en commun avec le village Pestalozzi, notre coopération technique.

Notre compatriote Paul Halter, responsable du village Pestalozzi, recueille les orphelins de la "sierra" et leur donne une éducation primaire et secondaire, et une formation professionnelle. C'est ainsi que, compte tenu du caractère rural du pays, il a

été amené à enseigner la pratique agricole. L'avenir des jeunes gens qu'il éduque l'incite en outre à se préoccuper du développement de toute la région.

Le partage des grandes propriétés va bon train à Huariaca et dans les environs. C'est toute une économie alpestre qu'il s'agit maintenant de promouvoir, en développant la production végétale et, surtout, la production laitière. Il est notamment prévu de fonder une coopérative d'alpage qui pourrait par la suite se doubler d'une coopérative de fromagerie; elle s'occupera dès l'été 1965, de la garde des taureaux et des 4 génisses suisses destinées à améliorer l'élevage local.

Un agriculteur suisse expérimenté en élevage et un jeune paysan péruvien formé à la "Bergbauernschule" de Hondrich (BE), sont prévus pour ce projet.

2.4.3 Les projets de la forêt vierge

La forêt vierge recouvre les trois cinquièmes du territoire péruvien et sa mise en valeur, déterminante pour l'avenir du pays, doit aboutir, dans cette région, à un équilibre harmonieux entre la culture des champs, la production animale et la sylviculture.

Echelonnés le long d'un affluent de l'Amazone, l'Ucayali, les projets de Jenaro Herera, Pampa Hermosa et Pucallpa concernent des groupements humains relativement isolés. Séparés par des distances de 250 km et 500 km, ces trois projets ne sont reliés que par voie d'eau. Les deux premières années, seul le projet de Jenaro Herera sera mis en oeuvre, ceux de Pampa Hermosa et de Pucallpa devant entrer en exécution, si les conditions le permettent, au début de la troisième année.

2.4.3.1 Jenaro Herera

Datant d'une dizaine d'années seulement cette colonie forestière compte un millier d'habitants. Dans le même district sont dispersées six autres colonies totalisant 5800 habitants.

On rencontre à Jenaro Herera la plupart des cultures tropicales: bananes, canne à sucre, maïs, riz, etc. Quant à l'élevage, il est pour l'instant très réduit: l'ensemble du

district ne compte qu'une centaine de bovins à viande. Ceux-ci, à la suite de croisements avec la race zébu, sont résistants à la chaleur équatoriale et ont un rendement en viande un peu supérieur à celui du bétail non amélioré.

Notre coopération est demandée en vue d'accroître la production de viande dans cette région. A titre secondaire l'agriculteur suisse prévu pour ce projet devra chercher à améliorer la culture des champs et l'élevage du petit bétail: porcs, chèvres, volaille.

La viande trouverait facilement des débouchés, car le Pérou en importe régulièrement. Il s'agit donc d'accroître sa production en prenant simultanément plusieurs mesures. L'une d'elle consiste à améliorer la base alimentaire du bétail par le pâturage sur prés artificiels. Il faudra également améliorer le type de bétail en fournissant deux taureaux et quelques génisses zébu à la colonie, et veiller à l'état sanitaire du troupeau.

Une coopérative d'élevage sera créée pour exploiter ces animaux de race et, par la suite, continuer à améliorer l'élevage et en vendre les produits.

2.4.3.2 Pampa Hermosa

A 500 km en amont de Jenaro Herrera, Pampa Hermosa est une localité de 4000 habitants, qui s'est développée à l'époque où le commerce du caoutchouc naturel était florissant. La vente de ce caoutchouc ayant fortement diminué, la localité et la région environnante se trouve dans un état de stagnation économique. La population continue cependant d'augmenter; il est donc nécessaire de diversifier ici aussi la production.

En fait ce projet est semblable à celui de Jenaro Herrera du point de vue technique. Il s'en différencie néanmoins quant à l'avenir de son rôle géographique. Alors que Jenaro Herrera est une colonie forestière typique, Pampa Hermosa est appelé à devenir un noeud de communications. On y aménage actuellement un petit aéroport et une route est en construction qui reliera la localité à une autre vallée en plein développement.

2.4.3.3 Pucallpa

En remontant la rivière sur 250 km à partir de Pampa Hermosa, on aborde à Pucallpa. Le projet a comme particularité qu'il s'adresse aux tribus indiennes dispersées dans la forêt vierge. Le gibier se raréfie et la situation alimentaire de ces peuplades est précaire.

Pucallpa est un point géographique où l'on peut entrer en contact avec ces Indiens. Là s'est installée la "Schweizer Indian Mission" qui a su gagner la confiance de plusieurs tribus. Un missionnaire agriculteur a mis sur pied une exploitation agricole avec élevage. L'intérêt pour la production animale s'est propagé parmi les habitants de la forêt. Déjà l'un ou l'autre d'entre eux exploitent quelques têtes de bétail; d'autres ont préparé de petits pâturages, mais n'ont pas réussi jusqu'ici à se procurer des animaux.

Notre participation consisterait à fournir quelques bovins sélectionnées qui, par croisement avec le troupeau de la Mission, procréeraient des sujets améliorés. Ceux-ci serviraient à fonder de petits centres d'élevage bovin à l'intérieur des tribus, en collaboration avec des Indiens préalablement formés dans l'exploitation agricole de la Mission. Un expert éleveur itinérant visiterait à tour de rôle ces centres et en assumerait la direction technique. Ainsi se constituerait la base d'un nouvel élevage.

3. COUT ET FINANCEMENT

Pour la première phase d'exécution du projet, phase qui s'étend sur deux ans, le budget suivant a été prévu :

<u>Personnel</u> : salaires, voyages, divers	fr. 788'000.--
<u>Mobilier</u> d'habitation, de bureau, de laboratoire	118'400.--
<u>Véhicules</u> : achat, location, entretien, carburant	82'000.--
<u>Radio</u> : émetteurs et récepteurs	8'000.--
<u>Bétail</u> d'élevage	285'000.--
<u>Transports</u> de bétail et de matériel	19'000.--
<u>Fourrages</u> concentrés et sels minéraux	15'800.--
Instruments et médicaments pour bétail	28'000.--
<u>Constructions</u> : matériaux, construction d'abreuvoirs et d'étables	179'000.--
Semences et plants	54'000.--
Engrais et antiparasitaires	39'000.--
Outillage	51'000.--
Matériel de bureau et littérature spécialisée	13'500.--
Divers	119'300.--
	<hr/>
	fr. 1'800'000.--
	<hr/> <hr/>

Ce total de fr. 1'800'000.-- représente les frais assumés par la Confédération. Le personnel, pour lequel un montant de fr. 788'000.-- est prévu, se compose du chef de projet, d'un ingénieur agronome, de trois techniciens agricoles et de trois agriculteurs suisses qualifiés. De ces huit experts, six sont mariés. Le montant de fr. 285'000.-- pour le bétail représente le prix franco port de destination.

Aux prestations suisses s'ajoutent les prestations péruviennes. Celles-ci augmenteront au fur et à mesure que le projet se réalise. Pour la première année, nous pouvons compter sur les prestations suivantes :

Le projet de San Lorenzo et celui d'Ayacucho sont financés en grande partie, le premier par le Gouvernement péruvien et le second par l'Université d'Ayacucho. Dans la vallée de Sheque, nos partenaires ont fourni, depuis septembre 1964, une participation plus élevée que la nôtre, notamment en bâtissant deux habitations pour nos experts

et en commençant la construction d'un centre d'acclimatation; ils continueront à participer au projet en 1965 et les années suivantes. Quant aux communautés paysannes partenaires aux projets de Huariaca et Jenaro Herrera, elles mettront à disposition les terrains nécessaires aux centres d'élevage et collaboreront à l'ensemble des activités prévues dans le cadre de ces deux projets.

Pour la seconde année, nous comptons sur une participation financière péruvienne plus substantielle. Elle fera l'objet de négociations entre les deux pays, qui seront entamées au début de l'année 1966. Cette participation devrait permettre une extension du projet d'ensemble, sans augmentation des prestations annuelles suisses.

4. DUREE TOTALE ET COUT TOTAL DU PROJET D'ENSEMBLE

La durée totale du projet s'étend sur 6 ans environ. Le programme à partir de la troisième année dépend des résultats obtenus dans la première phase et de la coopération du Gouvernement péruvien. Il sera soumis au Conseil fédéral le moment venu. Le coût total pour la Confédération sera de fr. 5 à 6 Mio, pour autant que les prévisions actuelles permettent de formuler un chiffre.

5. ACCORD DU GOUVERNEMENT PERUVIEN

Le Gouvernement péruvien a d'ores et déjà donné officieusement son accord de principe au projet, lors d'entretiens avec le Ministère des Affaires étrangères, l'Office national de planification et le Ministère de l'Agriculture. Dès que le Conseil fédéral aura approuvé le projet, nous procéderons à un échange de notes avec le Gouvernement péruvien, conformément à l'accord-cadre conclu avec le Pérou en matière de coopération technique, le 9 septembre 1964.

6. PROPOSITION

Vu ce qui précède, le Département politique fédéral a l'honneur de

- 13 -

p r o p o s e r

1. Un crédit de fr. 1'800'000.-- est ouvert, en vertu de l'article 2, lettre d, de l'Arrêté fédéral prorogeant la coopération technique de la Suisse avec les pays en voie de développement, du 10 décembre 1964, pour une oeuvre de coopération technique avec le Pérou dans le domaine du développement agricole.
2. Les Services du Délégué du Conseil fédéral à la Coopération technique sont responsables de l'exécution du projet.
3. Le Délégué du Conseil fédéral à la Coopération technique - ou, le cas échéant, l'Ambassadeur de Suisse au Pérou - est autorisé à négocier et signer les accords-projets nécessaires.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Pour rapport joint aux :

Département fédéral des finances et des douanes,
Département fédéral de l'économie publique,

Extrait du procès-verbal au Département politique (en 20 exemplaires) pour exécution, au Département des finances et douanes et au Département de l'économie publique (2 exemplaires à chacun) pour leur information.